

## L'ANNEE EN QUELQUES CHIFFRES...

Le Pôle Études et Formation a assuré en 2021, **1603 heures d'interventions** pour **1257 personnes**.

Le Pôle enregistre comparativement à l'année précédente, une hausse d'activité globale supérieure à 150 % sur ses actions en présentiel et en distanciel. Cette hausse s'explique par la reprise d'activité, les reports de formation suite au Covid et par les actions menées par Juliette MICHELOT.

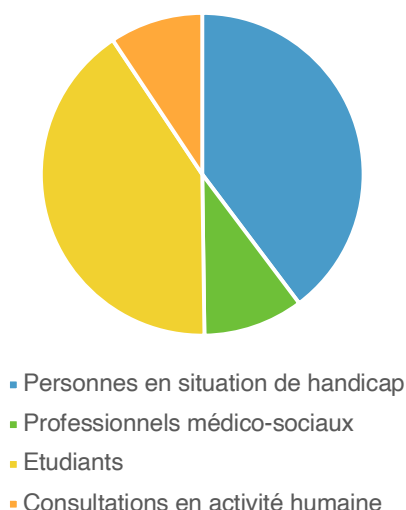
Le Pôle Études et Formation a formé 561 personnes en situation de handicap travaillant dans les ESAT de la Région Centre (dont l'ESAT Jean Pinaud) pour un total de 714 heures en présentiel.

Les formations destinées aux professionnels et étudiants du secteur médico-social ont concerné 696 professionnels pour un total de 889 heures de formation réalisées en présentiel et en distanciel.

Le Pôle Études et Formation a réalisé 728 heures d'interventions de cours (magistraux et travaux pratiques) pour l'ERTS d'Olivet, l'ITS de Tours et l'AFPA région Centre (formations Certificat de Qualification de Moniteur d'Atelier, Diplôme d'État Educateur Technique Spécialisé) et pour l'IFE Tours (deux unités d'enseignement du cursus Licence-Master-Doctorat d'ergothérapie).

Le Pôle Études et Formation a effectué 85 consultations en activité humaine pour des évaluation de capacités fonctionnelles reliées au travail ou à la conduite automobile, pour un total de 150 heures.

### Répartition par catégories



N'entrent pas dans cette répartition, les temps de réunion et de participation aux divers groupes de réflexion mis en œuvre au sein de l'Institut, le suivi pédagogique des stagiaires accueillis au sein du Pôle Études et Formation et la fonction ressource assurée au quotidien auprès des professionnels.

### LES AXES 2022

Outre les actions habituelles de formation, d'accompagnement des personnes en situation de handicap et des professionnels, des prestations externes, le Pôle Étude et Formation travaillera sur :

- La finalisation de la réingénierie du programme de formation du CACES et la mise en oeuvre de la certification avec droit à la compensation pour les travailleurs de l'ESAT ;
- Le suivi de la demande de certification RNCP pour la formation complémentaire spécialisée handicap destinée aux enseignants à la conduite / dispositif de conduite adaptée ;
- L'étude d'adaptation du dispositif de droit commun « CléA socle » dans nos process de professionnalisation ;

- La poursuite du projet de reconnaissance des ateliers menuiserie et espaces verts comme plateau technique pour la délivrance des titres professionnels correspondants ;
- Le développement du dispositif TECAP ;
- La mise en oeuvre de la certification PSC<sub>1</sub> pour les travailleurs d'ESAT en collaboration avec la Croix Blanche Française ;
- Le développement des réponses aux AO et marchés publics / promotion de l'inclusion.